

**RAPPORT D'ACTIVITÉ  
DE LA COMMISSION DE SURENDETTEMENT DES PARTICULIERS  
DE LONS LE SAUNIER – JURA - année 2020**

*Rapport établi conformément à l'article R.712-12 du Code de la consommation<sup>1</sup>*

Préambule, la commission de surendettement des particuliers du Jura est compétente pour l'ensemble du département. Elle s'est réunie à 15 reprises au cours de l'année sous revue.

**Principaux éléments relatifs à l'activité de la commission**

**Dépôts de dossiers et redépôts**

En 2020, les dépôts de dossiers de surendettement dans le Jura enregistrent une baisse de 23.6 %. Ainsi le nombre de dossiers déposés dans le Jura s'élève à 466 dossiers en 2020.

Dans le contexte de crise sanitaire à compter de mars 2020, et notamment du fait des mesures de confinement, nous enregistrons une baisse sensible du nombre de dossiers déposés, en phase avec la baisse enregistrée aux niveaux régional (-24,4%) et national (-24,0%).

**Recevabilité et orientation**

Dans la lignée des dépôts, le nombre de dossiers soumis pour examen de recevabilité est en baisse de 32.6 % pour s'établir à 416 dossiers.

Les dossiers **irrecevables** représentent 5 % des dossiers déposés, soit un point de plus que le niveau national mais conforme au niveau régional.

La proportion de dossiers orientés par la commission ayant une **capacité de remboursement négative** s'élève à 48 % en 2020 contre 44 % en 2019.

Le nombre de dossiers orientés vers un **effacement sans liquidation judiciaire** reste stable et représentent toujours 40.5 %. Il est inférieur d'un point au niveau régional.

Enfin les dossiers orientés vers un réaménagement des dettes progressent de 2.1 points à 58.9 %.

**Conciliation / mesures imposées / mesures d'effacement de dettes** (*explication à donner sur la répartition des dossiers traités*)

La proportion de **plans conventionnels** de redressement définitifs a augmenté de 2.7 points pour s'établir à 10,8 % en 2020.

Le taux de **mesures imposées** avec effacement partiel ou sans effacement reste stable à 41.6%.

**Mesures pérennes et mesures provisoires**

Les dossiers traités par la commission ont abouti dans 70.5 % des cas à une **mesure pérenne** (71% au niveau régional) et à 10.9 % à des mesures provisoires.

<sup>1</sup> « Chaque commission établit un rapport d'activité annuel. Ce rapport fait état de données statistiques sur le nombre des dossiers traités ainsi que les mesures prises ou recommandées par la commission. Il précise la typologie de l'endettement présentée dans ces dossiers et les difficultés de toute nature rencontrées dans leur traitement. Les rapports d'activité des commissions sont transmis à la Banque de France qui en présente la synthèse dans le rapport mentionné à l'article L. 143-1 du code monétaire et financier. »

**RELATIONS DE LA COMMISSION ET DE SON SECRÉTARIAT  
AVEC LES AUTRES ACTEURS DE LA PROCÉDURE ET AVEC DES  
ORGANISMES TIERS**

<b>Relations avec les parties prenantes de la procédure</b>	<b>Nombre de réunions<sup>2</sup></b>	<b>Objectif / Thème de la réunion</b>
Tribunal ou greffe du tribunal	1	Coordination des échanges entre les juges de proximité du tribunal judiciaire et le secrétariat Échanges sur la procédure de surendettement
Commission de coordination des actions de prévention des actions d'expulsion (CCAPEX)		
Organismes et les travailleurs sociaux (organismes à caractère social, CAF, FSL)	<i>9 interventions</i> <i>72 travailleurs sociaux</i>	Présentation de la procédure et ses effets La saisie et la complétude du dossier L'inscription au FICP
Rencontre avec l'UNCCAS dans le cadre de la convention nationale		
Associations de défense des consommateurs et des familles, caritatives ou d'aide aux personnes en difficulté financière	5 49	Présentation de la procédure et ses effets La saisie et la complétude du dossier La gestion d'un budget
Autres parties prenantes : Établissements de crédit de la place, huissiers, chargés de recouvrement, bailleurs...		
Autres actions de concertation, d'information ou de formations effectuées (éducation nationale...)	3 interventions	Présentation du rôle d'opérateur national dans le domaine de l'éducation financière et économique du public

<sup>2</sup> (organisées ou participation)

*À compléter si nécessaire par l'ajout d'éléments qualitatifs supplémentaires*

**Relations avec le Tribunal judiciaire :**

Notre réunion annuelle nous permet d'échanger sur nos pratiques et nous coordonner pour le traitement des dossiers. Nous avons échangé sur les différents thèmes de la procédure.

**Relations avec la commission de coordination des actions de prévention des actions d'expulsion (CCAPEX) :**

Les deux commissions ont coopéré pour prévenir ou suspendre plus efficacement les actions d'expulsions des ménages surendettés.

**PRINCIPALES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA PROCÉDURE**

**Principales difficultés rencontrées quant à l'application de dispositions de la procédure :**

- L'accompagnement et le suivi budgétaire des personnes surendettées sont encore perfectibles
- Les dossiers dans lesquels figurent un bien immobilier en indivision sont parfois très long à solder et font l'objet de plusieurs plans d'attente successifs.

**Principales difficultés rencontrées au regard de la situation des personnes surendettées :**

- L'appropriation par les débiteurs de l'échéancier de remboursement et sa mise en place est parfois complexe.

**Principales difficultés rencontrées auprès des créanciers ou avec d'autres acteurs de la procédure**

- Interrogations fréquentes de notaires ou d'avocats, peu ou pas au courant de la procédure. De plus, le secret professionnel qui leur est opposé est parfois mal compris.

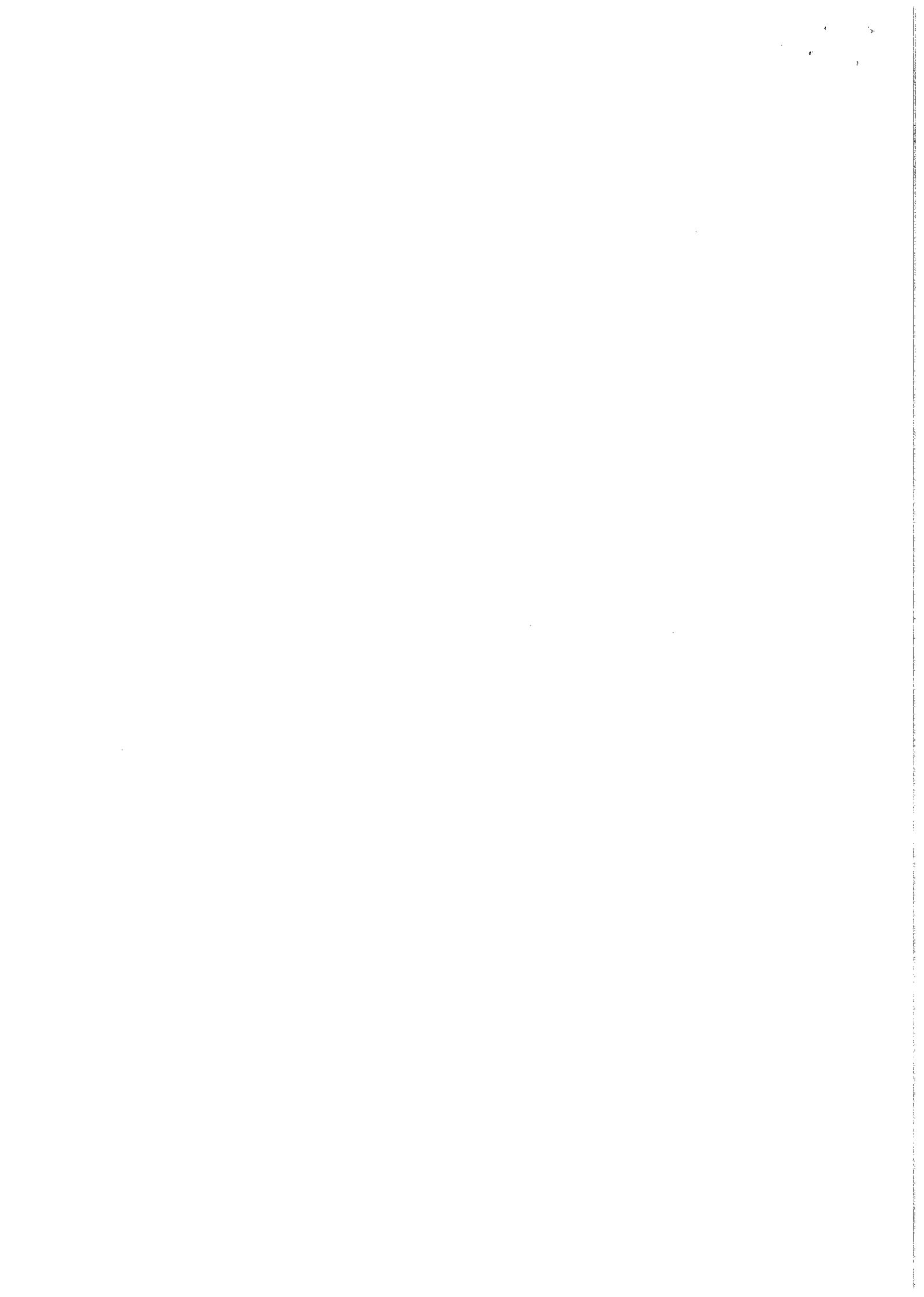
**Date :** 9 février 2021

**Le président de la commission**



**Le secrétaire de la commission**





## STRUCTURE DES DÉCISIONS DE LA COMMISSION

	Données commission	Données région	Données nationales
Part des dossiers décidés irrecevables par la commission*	3%	5%	4%
Part des accords commission sur Mesures imposées suite RP sans LJ*	35%	34%	39%
Part des plans conventionnels conclus*	11%	12%	9%
Part des accords commission sur mesures imposées avec effacement partiel ou sans effacement*	42%	42%	41%
Taux de solutions pérennes réglant la situation de surendettement*	70%	70%	76%

\*en % de dossiers traités

## ANNEXE N° 2 DU RAPPORT D'ACTIVITÉ TYPOLOGIE DE L'ENDETTEMENT

Nom commission	Type de dettes	Encours des dettes en milliers €	Nombre de situations recevables	Nombre de dettes	Part dans l'endettement global	Part des situations concernées	Endettement médian en €	Nombre médian de dettes par situation
	<b>Dettes financières</b>	<b>14 569</b>	<b>367</b>	<b>1 722</b>	<b>70,5%</b>	<b>86,8%</b>	<b>15 068</b>	<b>3,0</b>
	dont dettes immobilières	6 923	73	124	33,5%	17,3%	81 790	1,0
	dont dettes à la consommation	7 326	309	1 311	35,5%	73,0%	12 911	3,0
	dont autres dettes financières	320	220	287	1,6%	52,0%	895	1,0
	<b>Dettes de charges courantes</b>	<b>1 642</b>	<b>336</b>	<b>1 415</b>	<b>7,9%</b>	<b>79,4%</b>	<b>3 300</b>	<b>3,0</b>
	<b>Autres dettes</b>	<b>4 448</b>	<b>275</b>	<b>624</b>	<b>21,5%</b>	<b>65,0%</b>	<b>1 818</b>	<b>2,0</b>
	<b>Endettement global</b>	<b>20 658</b>	<b>423</b>	<b>3 761</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>17 445</b>	<b>7,0</b>

Nom géographique	Type de dettes	Encours des dettes en milliers €	Nombre de situations recevables	Nombre de dettes	Part dans l'endettement global	Part des situations concernées	Endettement médian en €	Nombre médian de dettes par situation
REG	<b>Dettes financières</b>	198 432	4 551	21 884	78,2%	85,9%	17 225	4,0
	dont dettes immobilières	99 151	1 029	1 645	39,1%	19,4%	86 082	1,0
	dont dettes à la consommation	95 094	4 011	16 895	37,5%	75,7%	13 988	3,0
	dont autres dettes financières	4 187	2 620	3 344	1,6%	49,5%	825	1,0
	<b>Dettes de charges courantes</b>	24 456	4 170	16 789	9,6%	78,7%	3 314	3,0
	<b>Autres dettes</b>	31 020	2 938	6 407	12,2%	55,5%	1 741	2,0
	<b>Endettement global</b>	253 908	5 298	45 080	100,0%	100,0%	20 602	7,0

## Rapport d'activité des commissions (Endettement)

### France métropolitaine

Type de dettes	Encours des dettes en milliers €	Nombre de situations recevables	Nombre de dettes	Part dans l'endettement global	Part des situations concernées	Endettement médian en €	Nombre médian de dettes par situation
Dettes financières	3 535 855	87 573	408 852	73,2%	83,3%	15 553	4,0
<i>dont dettes immobilières</i>	1 662 369	15 201	25 865	34,4%	14,5%	93 760	1,0
<i>dont dettes à la consommation</i>	1 793 753	78 276	325 366	37,1%	74,5%	13 214	3,0
<i>dont autres dettes financières</i>	79 733	46 279	57 621	1,7%	44,0%	820	1,0
Dettes de charges courantes	607 599	82 145	311 562	12,6%	78,2%	3 585	3,0
Autres dettes	686 005	56 876	124 022	14,2%	54,1%	1 858	2,0
Endettement global	4 829 459	105 076	844 436	100,0%	100,0%	19 150	7,0

